



---

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMF 15

---

25 JUIN 2021



ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'EPCI DU CANTAL  
28 avenue Gambetta 15 000 AURILLAC

# SOMMAIRE

Liste d'émargement .....	2
1- Approbation du Procès-Verbal du CA du 25/03/2021 .....	4
2- Présentation de la formation autour des finances publiques.....	4
3- Réforme des régies communales .....	4
3- Interventions et échanges avec Action Logement et la Banque des Territoires.....	5
4- MOTION DETR / DSIL.....	5
5- Partenariat avec Mairie 2000 : Droit à la Formation des élus.....	6
6- Points sur les conventions de partenariat en cours et à venir .....	6
7- Convention d'Aménagement du territoire scolaire cantalien.....	7
8- Compte rendu des Comités Techniques France relance.....	7
9- Carrefour des collectivités 2022 en partenariat avec la Montagne .....	7
10- Congrès de l'AMF .....	8
11- Petit Gibus .....	8
12- Signature de la Convention de Partenariat avec le Groupement Départementale du Cantal et l'AMF 15 .....	8

## Liste d'émargement

<b>NOM-PRENOM</b>	<b>FONCTION</b>	<b>PRESENT / EXCUSE / VISIO</b>
<b>MEMBRE DE DROIT</b>		
Mme GINEZ Bernadette	Maire d'YTRAC – représentante désignée par la CABA	Présente
M. BERTHELIER Bernard	Maire d'Aurillac	Présent
M. DELORT Philippe	Maire de Saint-Flour	Excusé
Mme ZANCHI Edwige	Maire de Mauriac	Présente
<b>M. BONHOMMET Hubert</b>		
M. DANEMANS François	Maire de Puycapel	Présent
M. GIMENEZ Antoine	Maire de Quézac	Présent
Mme LANTUEJOUL Isabelle	Maire d'Arpajon sur Cère	Présente
M. MONTIN Christian	Maire de Marcolès	Présent
M. MORELLE Florian	Maire de Maurs	Excusé
M. PRADAL Gérard	Maire de Labrousse	Présent
<b>6 MAIRES POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-FLOUR</b>		
Mme BENEZIT Sophie	Maire de Saint-Martin-Sous-Vigouroux	Présente
M. BOUDON Robert	Maire de Lieutadès	Présent
M. VERDIER Jean Louis	Maire de Landeyrat	Excusé
M. CHABRIER Gilles	Maire de Murat	Présent
M. MAGE Jean	Maire de Condat	Excusé
Mme ROCHES Patricia	Maire de Coren	Présente
<b>5 MAIRES POUR L'ARRONDISSEMENT DE MAURIAC</b>		
M. BRIANT Stéphane	Maire d'Antignac	Présent
M. CHAMBON Louis	Maire du Falgoux	Excusé
M. FABRE Jean-Marie	Maire de Saint-Chamant	Excusé
M. GALEYRAND Jean-Pierre	Maire de Champagnac	Présent
M. PEYRAL David	Maire de Pleaux	Présent
<b>3 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT D'AURILLAC (OU LEUR REPRESENTANTS) DONT 1 POUR LA CABA</b>		
Mme BRU Dominique	Présidente de Cère et goul en Carlades	Présente
M. FEVRIER Eric	Vice-Président de la Châtaigneraie	Présent

	cantalienne	
M. LENTIER Jean-luc	Vice-Président de la CABA	Présent
<b>3 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-FLOUR ( OU LEUR REPRESENTANTS) DONT 1 POUR SAINT-FLOUR COMMUNAUTE</b>		
M. ACHALME Didier	Président de Hautes – Terres Communauté	Excusé
Mme CHARRIAUD Céline	Présidente de Saint-Flour Communauté	Présente
Mme RESCHE Bernadette	Membre du bureau exécutif de Saint- Flour Communauté	Présente
<b>2 PRESIDENT(E)S DES EPCI POUR L'ARRONDISSEMENT DE MAURIAC</b>		
Mme CABECAS – ROQUIER Valérie	Président du Pays de Gentiane	Présente
M. SOULIER Jean- Pierre	Président du Pays de Mauriac	Présent
<b>2 CONTROLEURS DE GESTION</b>		
M. GIRAUD Patrick	Maire de Saint-Etienne Cantalès	Excusé
M. MIRAL Daniel	Maire d'Andelat	Présent

M. MONTIN a introduit le Conseil d'administration du 25 Juin 2021 réunissant, les membres du Conseil d'Administration en présentiel, grâce à la mise à disposition de la Salle municipale par la Mairie de Laveissières.

## 1- Approbation du Procès-Verbal du CA du 25/03/2021

Suite à la transmission du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 25 mars 2021 :

### **DECISION :**

⇒ **Les membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 ont validé à l'unanimité le PV du 25/03/2021**

## 2- Présentation de la formation autour des finances publiques

M. MONTIN a rappelé qu'en date du 09 juillet 2021, une réunion d'information sur le sujet des marges de manœuvre financière des collectivités aura lieu à destination des élus du Cantal.

Dans une première partie, Mme GOUBERT, directrice de la DGFIP présentera un bilan de la réforme des trésoreries. Un temps d'échange est prévu notamment pour évoquer la réforme concernant la régie communale.

Dans un 2eme temps, une information concernant les marges de manœuvre financière des collectivités sera présentée par M. BRAS et M. VERVISCH de la Banque Postale en partenariat avec Mairie 2000.

## 3- Réforme des régies communales

M. MONTIN a fait part aux membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 de sa volonté en tant que Président d'attirer l'attention de l'Etat et ainsi de saisir Mme GOUBERT, directrice de la DGFIP, concernant la réforme des régies communales.

En effet, la mise en place de cette réforme engendre des difficultés pour certaines collectivités qui doivent parcourir des kilomètres pour déposer les espèces dans les bureaux « habilités » et le dépôt de chèques auprès des trésoreries.

M. GALEYRAND, a questionné concernant la responsabilité et la sécurité des régisseurs durant le transport notamment suite à des festivals susceptibles d'engendrer des recettes importantes.

M. PRADAL précise qu'à son sens, un maillage supplémentaire aurait du être effectué avec les agences postales.

M. PEYRAL, a souligné que la pertinence de la réforme se pose par exemple dans le cas de la commune de Pleaux qui ne peut pas utiliser l'agence postale de la commune.

**DECISION :**

⇒ **Les membres du Conseil d'Administration ont validé à l'unanimité le projet de courrier proposé par le bureau de l'AMF 15 à destination de la DGFIP du Cantal.**

### 3- Interventions et échanges avec Action Logement et la Banque des Territoires

- M. DA COSTA d'Action Logement a présenté les différents champs d'intervention d'Action Logement
  - Cf. PDF Action Logement
- Mme PINEAU de la Banque des territoires a présenté les différents champs d'intervention de la Banque des territoires
  - Cf PDF Banque des territoires

### 4- MOTION DETR / DSIL

- M. MONTIN a proposé aux membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 d'approuver la motion DETR / DSIL ci-joint proposé.
- M. le Président a souligné la difficulté pour les collectivités de pouvoir établir des projets sans avoir les notifications d'attribution ou de refus des dossiers déposés au titre de la DETR et de la DSIL.
- Cf/ Motion ci jointe

**DECISION :**

⇒ **Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la motion DETR / DSIL et autorise le bureau restreint de l'AMF 15 à déposer la motion auprès de M. le Préfet du Cantal**

## 5- Partenariat avec Mairie 2000 : Droit à la Formation des élus

M. le Président a rappelé que depuis le 14 mai 2021, une nouvelle réglementation s'applique concernant la formation des élus locaux.

L'association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal n'a pas, à ce jour, d'agrément lui permettant d'assurer en direct les formations susceptibles d'être retenues au titre du DIFE.

C'est pourquoi, l'Association des Maires de France se propose pour pallier à ce manque, de mettre à disposition son agrément afin que les élus cantaliens puissent également bénéficier de formations adaptées à leur besoins tout en utilisant leur DIFE.

Les membres du Conseil d'administration ont fait part de leurs questions notamment concernant les mesures à mettre en œuvre pour pouvoir utiliser leurs compté nouvellement crédité en euros ( date, montant, etc).

### **DECISION :**

⇒ **Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la proposition de l'AMF nationale concernant l'utilisation de leur agrément et donne pouvoir à M. le Président de signer toute convention permettant la mise en œuvre d'un plan de formation adapté aux élus cantaliens**

## 6- Points sur les conventions de partenariat en cours et à venir

M. le Président a fait état des différents échanges avec la Chambre d'Agriculture du Cantal et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cantal qui souhaitent s'engager dans une démarche partenariale et conventionner avec l'AMF 15.

→ cf objectifs détaillés dans la slide « Engagements dans le cadre des conventions de partenariat »

M. le Président a également rendu compte de l'entretien réalisé en présence du bureau restreint de l'AMF 15 avec M. le Président de la Confédération des buralistes du Cantal.

Une proposition de convention est en cours de rédaction.

### **DECISION :**

⇒ **Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité les propositions de conventions et autorise M. le Président à signer les documents nécessaires avec la CCI, la Chambre d'Agriculture du Cantal et la Confédération des buralistes.**

## 7- Convention d'Aménagement du territoire scolaire cantalien

M. MONTIN a rappelé qu'à la suite du précédent Conseil d'Administration de l'AMF 15, il a été convenu qu'une réunion se tiende en visio conférence dans le cadre de la commission Education et la commission des territoires Ruraux au niveau de l'Association des maires nationale.

Cette visio conférence aura donc lieu le **13/09/2021**. M. le Président de l'AMF 15 y participera pour évoquer spécifiquement le devenir des conventions d'aménagement du territoire scolaire.

A la suite de cette visio conférence, une réunion d'informations sera proposée à l'ensemble des Maires du Cantal afin de dresser l'historique des conventions passées et travailler conjointement pour établir les prochaines conventions d'aménagement du territoire scolaire.

## 8- Compte rendu des Comités Techniques France relance

⇒ cf Diapo :

- Appel à projet : transformation numérique des collectives
- Programme national Pont
- Continuité pédagogique pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

## 9- Carrefour des collectivités 2022 en partenariat avec la Montagne

M. Montin a expliqué brièvement la proposition du groupe Centre France, à savoir la création d'un carrefour des collectivités en 2022 à l'échelle départementale.

Un comité de programmation sera créé afin de suivre ce projet et prendre part aux discussions concernant le déroulement du Carrefour des collectivités.

## 10- Congrès de l'AMF

Les dates du prochain Congrès de l'Association des Maires et des Présidents se tiendra du 16 au 18 novembre 2021 à Paris.

## 11- Petit Gibus

M. Montin a présenté le magazine Citoyen « le Petit Gibus » qui a vocation à être distribué dans les écoles par les Maires aux enfants des classes élémentaires.

C'est un véritable outil pédagogique qui aborde des thématiques variées comme la citoyenneté, la démocratie, la santé. Etc.

Son prix est de 3.66 € TTC.

### **DECISION :**

- ⇒ **Le Conseil d'Administration après avoir pris connaissance des éléments valide la participation de l'AMF 15 à hauteur de 50 % du prix, sous réserve que la Mairie assure le financement restant à hauteur de 50 %.**
- ⇒ **Un travail de présentation avec les différentes écoles devra être engagé afin que cet outil soit vu comme une valeur ajoutée pour les enseignants et les élèves concernés.**

## 12- Signature de la Convention de Partenariat avec le Groupement Départementale du Cantal et l'AMF 15

- ⇒ Cf dossier presse ci joint